

Vous venez effectuer un prélèvement (test PCR) de la COVID 19

Avant de venir aux Urgences, **vous devez avoir un rendez-vous et une prescription médicale.**

- 1 Présentez-vous **au point d'accueil du drive (suivre le fléchage) pour vous enregistrer**, muni(e) de votre **prescription médicale**, d'une pièce d'identité et de votre carte vitale.
- 2 Une fois l'enregistrement fait, vous pourrez avancer jusqu'au point de prélèvement.

